

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 30
Présents : 29
Votants : 28
Pour : 28

L'an deux mille huit, le 16 mai, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays, sous la Présidence de José Daniel, Président.

Date de convocation : 9 mai 2008

PRESENTS : Annick CAROT, Florence MENUT, Dominique MORTEMOSQUE, Bernard BESLIN, Michel MARCHAL, Pierre VALLERON, Gérard ROUSSELY, Jean-Marie SELOSSE, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Françoise TARJAC, José DANIEL, Michel CARRIERE, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Marie-Line BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Viviane GRELLETY, Denis BEAUVIE, Alain DELAYRE, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Patrick BECHEREL, Thierry PIMOUGUET, Michel LIGNAC.

ABSENTS : Eric VIERO

Secrétaire de séance : Claude CHASTENET

OBJET :

**Bases d'imposition
2008**

Monsieur le Président rappelle que le 23 février 2008, le Conseil Communautaire a fixé les taux d'imposition pour l'année 2008 et il explique qu'il importe désormais de procéder à l'approbation des bases d'imposition.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** les bases d'imposition pour l'année 2008 comme suit :

2008			
TAXES	BASES	TAUX	PRODUITS
Taxe d'habitation	4 186 000	7,18 %	300 555
Taxe foncier bâti	2 797 000	12,81 %	358 296
Taxe foncier non bâti	310 400	70,00 %	217 280
Taxe professionnelle	1 862 000	10,67 %	198 675

Pour obtenir **1 074 806** de produit fiscal attendu de taxes additionnelles.



Certifié exécutoire,
Reçu en sous-Préfecture
le : 30 MAI 2008

Publié ou notifié
Le :
- 4 JUIN 2008

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 26 mai 2008

Le Président, José Daniel

